



**Vallée Sud
HABITAT**

Grand Paris

N° CA-15/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 05 JUIN 2024**

Le 05 juin 2024 à 16h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 24 mai 2024, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Zaneta WOZNIAK, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Colette HUARD, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Jean-Robert DELLOYE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Yves COSCAS, Christophe RENDU à Michel VENEAU

Étaient absents excusés : Rahma GHIATOU, Thierry CAMPOS, Malika BELARBI.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Lionel PIERE, Directeur comptable et Financier, Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Marielle PERRON-DUPUY, Commissaire Aux Comptes – Cabinet SEMAPHORES Audit.

Objet : Réhabilitation thermique, Résidentialisation et Création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 Cité Trivaux La Garenne à Clamart.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 JUIN 2024

DELIBERATION

Objet : Réhabilitation thermique, Résidentialisation et Création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 Cité Trivaux La Garenne à Clamart.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que le Conseil d'administration du 13 décembre 2023 a approuvé le projet de réhabilitation thermique, de résidentialisation et de création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 Cité Trivaux La Garenne à Clamart,

Vu le prix de revient prévisionnel de l'opération de réhabilitation thermique, de résidentialisation et de création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 évalué à 7 584 125,89 € TTC dont 6 989 880,53 € /TTC pour les travaux de réhabilitation et résidentialisation 594 245,36 € /TTC pour les travaux de création de chaufferie,

Vu le plan de financement,

Vu le résultat d'exploitation,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de réaliser ces travaux dès cette année 2024 pour entamer le programme de vente de ces logements,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de renforcer l'aspect architectural du quartier,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve** le prix de revient prévisionnel de l'opération de réhabilitation thermique, de résidentialisation et de création d'une chaufferie des bâtiments R1 à R4 évalué à 7 584 125,89 € TTC dont 6 989 880,53 € /TTC pour les travaux de réhabilitation et résidentialisation 594 245,36 € /TTC pour les travaux de création de chaufferie.
- **Approuve** le plan de financement et le résultat d'exploitation conformément aux documents joints,
- **Autorise** le Directeur Général ou son représentant à solliciter, à négocier des subventions auprès des organismes financeurs du logement social, à négocier les emprunts aux meilleurs taux et à signer tous les documents nécessaires.
- **Demande** au Directeur Général, le cas échéant, de présenter à un prochain Conseil d'Administration, le nouveau prix de revient prévisionnel après le résultat de la consultation des entreprises ainsi que la mise à jour du plan de financement et du résultat d'exploitation.
- **Autorise** d'ici là le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Jean-Didier BERGER